

Comite Départemental du Canoë-Kayak des Côtes d'Armor



Stage perfectionnement **Benjamins/Minimes**
eau-vive sur l'Isère (73)
Du 25 août au 1^{er} septembre 2018

Rendez-vous : (Horaire à confirmer par les cadres)

Dates : du samedi 25 août au samedi 1^{er} septembre 2018

Lieu d'hébergement : en cours de réservation

Cadres : R1 du stage (directeur) : Clément Olivier (CCLié-Plémet)
Cadre-Athlète ou MFPC : Nathan Flageul MFPC (à confirmer)

Objectifs : Navigation sur différentes rivières ou sites en fonction des conditions, aisance en EV et perfectionnement en eau-vive. Prise d'expérience dans différentes embarcations en eau-vive.

Apprentissage de la vie en groupe : Participation aux tâches ménagères, à la préparation des repas, aider les cadres dans les différentes autres tâches quotidiennes, etc...

Véhicules : Utilisation du minibus du club du CCLié mis à disposition par le club dans le cadre de ce stage CDCK22. Les chauffeurs des véhicules pourront être différents des cadres indiqués ci-dessus

Coût : 190€ par personne à votre charge (les aides du Conseil Départemental des Côtes d'Armor à hauteur de 190€ par personnes sont déduites, et le reste à charge pris par le CDCK22)

Matériel à prévoir :

Affaires personnelles (vêtement de pluie y compris), sac de couchage, matelas & tente .

Tenue de footing, et tenues nautiques

Matériel aux normes de sécurité exigées par le règlement FFCK et le code du sport.

Bateau adapté au niveau de pratique en EV, pagaies, matériel de réparation, réserves de flottabilité

Prévoir un pique-nique pour le 1^{er} midi.

Autorisation parentale pour les mineurs obligatoire à remettre aux cadres

Fiche sanitaire de liaison obligatoire à remettre aux cadres

Jeunes **BENJAMINS/MINIMES** sélectionnés :

	Catégorie	Nom Prénom	club		Participation au stage OUI/NON
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
Liste complémentaire					

Merci de donner votre réponse par mail à Arnaud, ctd-cdck22@hotmail.fr

Et de renvoyer, **pour le samedi 9 juin vos propositions de jeunes** afin de finaliser la liste pour le vendredi 15 juin 2018 dernier délai, avec le règlement par club

Inscriptions et règlement par club obligatoire à l'ordre du CDCK22,

(Pas de chèque CLUB = pas de validation de l'inscription) respectez les délais !!

Adresse : Pariscoat Arnaud , 24, Aod Ar Jaudy, 22450 La Roche Derrien

Pour pouvoir participer au stage il faut OBLIGATOIREMENT l'autorisation parentale ci-joint mais également la fiche sanitaire jointe.

Si les jeunes n'ont pas ces documents au départ du stage, ils ne pourront pas participer à ce stage
réglementation DDCS

Merci à tous les responsables de clubs de bien relancer les parents sur ce point.

A DONNER Le 1^{er} jour de stage aux cadres

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mme, Mr

Tuteur légal de

Autorise ce(cette) dernier(ère) à participer au stage intitulé

.....

Organisé par le CDCK22 et qui se déroulera du

Au

Contact téléphoniques (domicile, travail, portable...) :

.....

J'autorise le responsable du stage à prendre, en cas d'urgence, toute décision médicale ou chirurgicale et ceci uniquement suite à l'avis du médecin.

Remarques particulières :

.....

Fait à , le

Signature